Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2024 - 36217 - 2023 B 05313 - 882 698 400 - ADEENA CAPITAL

GAUTIER
& ASSOCIÉS
EXPERTS COMPTABLES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

ENALIA CAPITAL

42 Rue Washington
75008 Paris

SIRET : 88269840000018

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au 31/12/21	Variation en valeur	Variation en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	659	1 126	-467	-41
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	29 704 338	127 905 029	-98 200 691	-77
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**29 704 997**	**127 906 155**	**-98 201 158**	**-77**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes		9 000	-9 000	-100
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	2 204 045	787 339	1 416 706	180
Autres (3)	18 043 150	2 367 304	15 675 846	662
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 770	20 596	29 174	142
Charges constatées d'avance(3)		5 516	-5 516	-100
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**20 296 965**	**3 189 755**	**17 107 210**	**536**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**50 001 962**	**131 095 910**	**-81 093 948**	**-62**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 39 189 326)	39 189 326	39 189 326		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 459 252	-602 562	-856 691	-142
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-99 957 195	-856 691	-99 100 505	
SITUATION NETTE	-62 227 122	37 730 074	-99 957 195	-265
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-62 227 122**	**37 730 074**	**-99 957 195**	**-265**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	62 777 751	62 777 751		
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	48 898 868	30 233 986	18 664 882	62
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	152 737	60 546	92 191	152
Dettes fiscales et sociales	399 726	128 365	271 361	211
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		165 187	-165 187	-100
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**112 229 083**	**93 365 836**	**18 863 247**	**20**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**50 001 962**	**131 095 910**	**-81 093 948**	**-62**
(1) Dont à plus d'un an	*62 777 751*	*62 777 751*		
(1) Dont à moins d'un an	*49 451 332*	*30 588 085*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

GAUTIER
& ASSOCIÉS
EXPERTS COMPTABLES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

ENALIA CAPITAL

42 Rue Washington
75008 Paris

SIRET : 88269840000018

COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 318 244	100	883 236	100	435 008	49
Montant net du chiffre d'affaires	**1 318 244**	**100**	**883 236**	**100**	**435 008**	**49**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			132		-132	-100
Autres produits	4		8		-4	-49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 318 248**	**100**	**883 376**	**100**	**434 872**	**49**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	177 516	13			177 516	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	735 980	56	1 169 958	132	-433 978	-37
Impôts, taxes et versements assimilés	9 539	1	2 553		6 985	274
Salaires et traitements	274 611	21	325 246	37	-50 635	-16
Charges sociales	101 352	8	132 449	15	-31 097	-23
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	467		326		141	43
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		5		2	50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 299 472**	**99**	**1 630 537**	**185**	**-331 065**	**-20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**18 776**	**1**	**-747 161**	**-85**	**765 937**	**103**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	100 000 000				100 000 000	
Intérêts et charges assimilées (4)			871 944	99	-871 944	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**100 000 000**		**871 944**	**99**	**99 128 056**	
RÉSULTAT FINANCIER	**-100 000 000**		**-871 944**	**-99**	**-99 128 056**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-99 981 224**		**-1 619 105**	**-183**	**-98 362 119**	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	9 027	1			9 027	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 027**	**1**			**9 027**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-9 027**	**-1**			**-9 027**	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-33 056	-3	-762 414	-86	729 358	96
TOTAL DES PRODUITS	**1 318 248**	**100**	**883 376**	**100**	**434 872**	**49**
TOTAL DES CHARGES	**101 275 444**		**1 740 067**	**197**	**99 535 377**	
Bénéfice ou Perte	**-99 957 195**		**-856 691**	**-97**	**-99 100 505**	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

GAUTIER
& ASSOCIÉS
EXPERTS COMPTABLES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Signé électroniquement le 04/10/2023 par
Thibaut SAGUET

Signed with universign

ENALIA CAPITAL

42 Rue Washington
75008 Paris

SIRET : 88269840000018

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/06/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :
La société a opté pour l'intégration fiscale au 1er janvier 2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
La valeur d'inventaire est déterminée à la clôture de chaque exercice par la direction sur la base de différents critères propres à la nature, à l'historique et aux perspectives économiques de chaque participation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement des obligations sont amorties au prorata des intérêts courus.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		1 451		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 451		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		127 905 029		2 000 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	127 905 029		2 000 000
		TOTAL GENERAL	127 906 480		2 000 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			51	1 401	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		51	1 401	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			200 691	129 704 338	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		200 691	129 704 338	
		TOTAL GENERAL		200 742	129 705 739	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	326	467	51	742
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	326	467	51	742
	TOTAL GENERAL	**326**	**467**	**51**	**742**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations		100 000 000		100 000 000
	Autres				
	TOTAL		**100 000 000**		**100 000 000**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL		**100 000 000**		**100 000 000**

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GROUPE ENR'CERT - 42 Rue Washington 75008 PARIS-08 - 5	231 299	8 417 551	100,00	113 895
ALTO - 42 RUE WASHINGTON 75008 PARIS - 890242514	20 000	-310 360	80,00	-139 759
MAXIMAC - 2 avenue des Jades 44300 NANTES - 84158809	1 710 000	23 276	100,00	-21 607
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8) Brute	 Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
GROUPE ENR'CERT - 42 Rue Washington 75008 PARIS-08 - 508368859	231 299	8 303 656	100,00	115 927 109	15 927 109			5 335 259	113 895	
ALTO - 42 RUE WASHINGTON 75008 PARIS - 890242514	20 000	-170 601	80,00	16 000	16 000			3 949 987	-139 759	
MAXIMAC - 2 avenue des Jades 44300 NANTES - 841588098	1 710 000	-16 290	100,00	13 761 229	13 761 229				-21 607	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		2 204 045	2 204 045	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	60	60	
		Taxe sur la valeur ajoutée	282 253	282 253	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		17 760 837	17 760 837	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
		TOTAUX	**20 247 195**	**20 247 195**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société Enalia Capital est membre d'un groupe consolidé.
La société mère consolidant les comptes est la société Onyx Capital.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		325 847
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	**325 847**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 189 326,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	39 189 326,00	1,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	62 777 751			62 777 751
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) — à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	152 737	152 737		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	26 882	26 882		
Etat & autres collectiv. publiques — Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	367 341	367 341		
Etat & autres collectiv. publiques — Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques — Autres impôts, tax & assimilés	5 503	5 503		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	48 898 868	48 898 868		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**112 229 083**	**49 451 332**		**62 777 751**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 839
Dettes fiscales et sociales	316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**106 156**

ENGAGEMENTS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

LES EFFECTIFS

IMPOTS SUR LES BENEFICES-INTEGRATION FISCALE

A compter de l'exercice 2021, les résultats des sociétés suivantes sont intégrées fiscalement dans les comptes de la SAS ENALIA CAPITAL :

- Sas Groupe Enr'cert
- Sas Enr'cert
- Sas Neutrali
- Sas Passrenov
- Sas Abokine
- Sas Maximac

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, les Sociétés Filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe de la Société Mère une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles, analogue à celui qu'elles auraient constaté individuellement si elles n'avaient pas été intégrées à la Convention.
A la clôture d'un exercice déficitaire, la Société Filiale ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la Société Mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

PROCEDURE DE CONCILIATION

La société ENALIA CAPITAL a ouvert une procédure de conciliation le 7 mars 2023 suite aux difficultés rencontrées par la société ENR'CERT et afin de permettre au Groupe ENALIA de finaliser les accords avec les différents créanciers et de permettre l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire ainsi que le renforcement des fonds propres.
Cette procédure prendra fin le 7 août prochain

DEPRECIATION TITRES GROUPE ENR'CERT ET MAXIMAC

Une provision d'un montant de 100 millions d'euros portant sur les titres de GROUPE ENR'CERT a été constituée au regard des accords inclus dans le projet de protocole de conciliation incluant un apport en fonds propres d'un nouvel actionnaire et permettant notamment à ENR'CERT, filiale principale de GROUPE ENR'CERT de poursuivre son activité.
La valeur des titres de MAXIMAC n'est pas remise en cause au regard de l'activité d'ABOKINE.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les actionnaires d'ENALIA CAPITAL ont renoncé aux intérêts relatifs à l'exercice 2022 au regard des difficultés économiques du Groupe ENALIA et plus précisément de la société ENR'CERT.
Aucun amortissement de l'emprunt obligataire n'a été effectué en 2022".

COMMENTAIRE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMENTAIRE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMENTAIRE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENALIA CAPITAL
Société par actions simplifiée au capital de 39 189 326 euros
Siège social : 17 place des Reflets
92400 COURBEVOIE
882 698 400 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 4 OCTOBRE 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

L'an deux mille vingt-trois,
le quatre octobre, à dix-huit heures,
les associés de la **Société ENALIA CAPITAL** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation verbale et sans délai faite par la Présidente comme le permet l'article 19.4.2 des statuts.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par la **Société ONYX CAPITAL**, Présidente de la Société, représentée par son président, **Monsieur Thibaut SAGUET**.

Monsieur Gaëtan THORAVAL est désigné comme Secrétaire.

La **Société VAL AUDIT**, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la **totalité** des actions de la Société, soit **39 189 326** actions ayant le droit de vote.

La Présidente de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation des associés,
- le récépissé et la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion de la Présidente,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle que, par requête en date du 13 juin 2023, déposée le 14 juin 2023, la Société ENALIA CAPITAL a demandé au Président du Tribunal de Commerce de Nanterre la prorogation du délai d'approbation des comptes afin de permettre à la procédure de conciliation en matière de prévention des difficultés et aux négociations portant sur la cession des titres de la Société ENALIA CAPITAL d'aboutir. Une ordonnance du Président du Tribunal de Commerce en date du 19 juin 2023, déposée le 23 juin 2023, proroge ce délai jusqu'au 31 octobre 2023.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur **l'ordre du jour suivant :**

- Examen du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Présidente et au Directeur Général,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la perte des capitaux propres,
- Examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Rémunération de la Présidente,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion qu'elle a établis.

La Présidente donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

(Examen du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, quitus à la Présidente et au Directeur Général)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente et au Directeur Général quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -99 957 195,35 € de la manière suivante :

- Une perte de : ..... -99 957 195,35 €
- Affectée en totalité au compte « Report à nouveau »
  d'un montant antérieur de : ..... -1 459 252,25 €
  s'élevant ainsi à ..... -101 416 447,60 €

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

(Constatation de la perte des capitaux propres)

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

(Examen du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

(Rémunération de la Présidente)

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la Société ONYX CAPITAK, Présidente, qui s'est élevée à un montant de 500 000 € HT, conformément au procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 juin 2022.

L'Assemblée Générale décide une nouvelle fois de reconduire, pour l'exercice 2023, le montant de la rémunération annuelle HT, soit 500 000 €, ainsi que les modalités de paiement précédemment définies par l'Assemblée Générale.

La Présidente continuera de bénéficier du remboursement de ses frais de représentation et de déplacements raisonnablement engagés, sur présentation des justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RÉSOLUTION

(Rémunération du Directeur Général)

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération fixe allouée au cours de l'exercice écoulé à Monsieur Gaëtan THORAVAL, Directeur Général, qui s'est élevée à un montant brut de 249 999,96 € conformément au procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 juin 2022.

L'Assemblée Générale décide de ratifier le montant brut des primes perçues par le Directeur Général qui s'est élevé à 25 000 €.

L'Assemblée Générale décide une nouvelle fois de reconduire, pour l'exercice 2023, le montant de la rémunération annuelle brute de 249 999,96 €, soit 20 833,33 € brut par mois, et les modalités de paiement afférentes, ainsi que les modalités de rémunération variable précédemment déterminées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2020.

Le Directeur Général continuera de bénéficier du remboursement de ses frais professionnels raisonnablement engagés dans le cadre de son mandat social, sur présentation des justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

La Présidente
SAS ONYX CAPITAL
Représentée par M. Thibaut SAGUET

Le Secrétaire
Gaëtan THORAVAL

ENALIA CAPITAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.189.326 €uros

Siège Social : 17, place des Reflets
92400 COURBEVOIE.

R.C.S. NANTERRE 882 698 400.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- SUR LES COMPTES ANNUELS

- SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ENALIA CAPITAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.189.326 €uros

Siège Social : 17, place des Reflets
92400 COURBEVOIE.

R.C.S. PARIS 882 698 400.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ENALIA CAPITAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ENALIA CAPITAL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La société **ENALIA CAPITAL** a demandé et obtenu auprès du Tribunal de Commerce la prorogation de la date de tenue de son assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice, au plus tard le 30 octobre, dans l'attente de l'homologation d'un protocole de conciliation, dans le cadre d'une restructuration, ainsi que celle de ses filiales les sociétés GROUPE ENR'CERT, ENR'CERT, et NEUTRALI. Cet accord étant de nature à assurer la pérennité de l'activité, a été homologué par le Tribunal de Commerce de Paris le 3 octobre 2023.
Notre rapport est émis en date du 4 octobre 2023

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du début de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation
Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :
- Des informations significatives vous sont communiquées dans l'annexe, dans les rubriques :
« Procédure de conciliation »
et « Dépréciation des titres Groupe Enr'Cert et Maximac ».
Elles sont confortées et justifiées au vu de l'homologation du protocole de conciliation du Tribunal de Commerce de Paris, qui est de nature à assurer la pérennité de l'activité du groupe ENALIA CAPITAL.

---

3 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

---

4 – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5 - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 octobre 2023.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social

GAUTIER
& ASSOCIÉS
EXPERTS COMPTABLES

BILAN ACTIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 400,90	742,03	658,87	1 125,84
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	129 704 337,92	100 000 000,00	29 704 337,92	127 905 028,92
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**129 705 738,82**	**100 000 742,03**	**29 704 996,79**	**127 906 154,76**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				9 000,00
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	2 204 044,59		2 204 044,59	787 338,53
Autres créances (3)	18 043 150,14		18 043 150,14	2 367 304,25
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	49 770,10		49 770,10	20 596,22
Charges constatées d'avance (3)				5 515,79
TOTAL (II)	**20 296 964,83**		**20 296 964,83**	**3 189 754,79**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**150 002 703,65**	**100 000 742,03**	**50 001 961,62**	**131 095 909,55**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 39 189 326,00)	39 189 326,00	39 189 326,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 459 252,25	-602 561,52
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**-99 957 195,35**	**-856 690,73**
SITUATION NETTE	-62 227 121,60	37 730 073,75
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-62 227 121,60**	**37 730 073,75**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	62 777 750,97	62 777 750,97
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	48 898 868,48	30 233 986,35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	152 737,39	60 546,06
Dettes fiscales et sociales	399 726,38	128 365,34
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		165 187,08
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**112 229 083,22**	**93 365 835,80**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**50 001 961,62**	**131 095 909,55**
(1) Dont à plus d'un an	*62 777 750,97*	*62 777 750,97*
(1) Dont à moins d'un an	*49 451 332,25*	*30 588 084,83*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 318 244	100	883 236	100	435 008	49
Montant net du chiffre d'affaires	**1 318 244**	**100**	**883 236**	**100**	**435 008**	**49**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			132		-132	-100
Autres produits	4		8		-4	-49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 318 248**	**100**	**883 376**	**100**	**434 872**	**49**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	177 516	13			177 516	
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	735 980	56	1 169 958	132	-433 978	-37
Impôts, taxes et versements assimilés	9 539	1	2 553		6 985	274
Salaires et traitements	274 611	21	325 246	37	-50 635	-16
Charges sociales	101 352	8	132 449	15	-31 097	-23
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	467		326		141	43
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		5		2	50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 299 472**	**99**	**1 630 537**	**185**	**-331 065**	**-20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**18 776**	**1**	**-747 161**	**-85**	**765 937**	**103**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	100 000 000				100 000 000	
Intérêts et charges assimilées (4)			871 944	99	-871 944	-100
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**100 000 000**		**871 944**	**99**	**99 128 056**	
RÉSULTAT FINANCIER	**-100 000 000**		**-871 944**	**-99**	**-99 128 056**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-99 981 224**		**-1 619 105**	**-183**	**-98 362 119**	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	9 027	1			9 027	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 027**	**1**			**9 027**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-9 027**	**-1**			**-9 027**	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-33 056	-3	-762 414	-86	729 358	96
TOTAL DES PRODUITS	**1 318 248**	**100**	**883 376**	**100**	**434 872**	**49**
TOTAL DES CHARGES	**101 275 444**		**1 740 067**	**197**	**99 535 377**	
Bénéfice ou Perte	**-99 957 195**		**-856 691**	**-97**	**-99 100 505**	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	O		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/06/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :
La société a opté pour l'intégration fiscale au 1er janvier 2021.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
La valeur d'inventaire est déterminée à la clôture de chaque exercice par la direction sur la base de différents critères propres à la nature, à l'historique et aux perspectives économiques de chaque participation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement des obligations sont amorties au prorata des intérêts courus.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique	1 451		
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	1 451		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	127 905 029		2 000 000
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	127 905 029		2 000 000
	TOTAL GENERAL	127 906 480		2 000 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier		51	1 401	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		51	1 401	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		200 691	129 704 338	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL		200 691	129 704 338	
	TOTAL GENERAL		200 742	129 705 739	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	326	467	51	742
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		326	467	51	742
TOTAL GENERAL		**326**	**467**	**51**	**742**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations		100 000 000		100 000 000
	Autres				
TOTAL			**100 000 000**		**100 000 000**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL			**100 000 000**		**100 000 000**

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LOCATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GROUPE ENR'CERT - 42 Rue Washington 75008 PARIS-08 - 5	231 299	8 417 551	100,00	113 895
ALTO - 42 RUE WASHINGTON 75008 PARIS - 890242514	20 000	-310 360	80,00	-139 759
MAXIMAC - 2 avenue des Jades 44300 NANTES - 84158809	1 710 000	23 276	100,00	-21 607
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
GROUPE ENR'CERT - 42 Rue Washington 75008 PARIS-08 - 508368859	231 299	8 303 656	100,00	115 927 109	15 927 109			5 335 259	113 895	
ALTO - 42 RUE WASHINGTON 75008 PARIS - 890242514	20 000	-170 601	80,00	16 000	16 000			3 949 987	-139 759	
MAXIMAC - 2 avenue des Jades 44300 NANTES - 841588098	1 710 000	-16 290	100,00	13 761 229	13 761 229				-21 607	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		2 204 045	2 204 045	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices	60	60	
		Taxe sur la valeur ajoutée	282 253	282 253	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		17 760 837	17 760 837	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
		TOTAUX	**20 247 195**	**20 247 195**	

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ENTREPRISES LIÉES

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

La société Enalia Capital est membre d'un groupe consolidé.
La société mère consolidant les comptes est la société Onyx Capital.

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	325 847
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**325 847**

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 189 326,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	39 189 326,00	1,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		62 777 751			62 777 751
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		152 737	152 737		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		26 882	26 882		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	367 341	367 341		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	5 503	5 503		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		48 898 868	48 898 868		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**112 229 083**	**49 451 332**		**62 777 751**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 839
Dettes fiscales et sociales	316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**106 156**

ENGAGEMENTS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

LES EFFECTIFS

ENALIA CAPITAL

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IMPOTS SUR LES BENEFICES-INTEGRATION FISCALE

A compter de l'exercice 2021, les résultats des sociétés suivantes sont intégrées fiscalement dans les comptes de la SAS ENALIA CAPITAL :

- Sas Groupe Enr'cert
- Sas Enr'cert
- Sas Neutrali
- Sas Passrenov
- Sas Abokine
- Sas Maximac

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, les Sociétés Filiales doivent constater dans leurs comptes pendant toute la durée d'intégration dans le groupe de la Société Mère une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles, analogue à celui qu'elles auraient constaté individuellement si elles n'avaient pas été intégrées à la Convention.
A la clôture d'un exercice déficitaire, la Société Filiale ne sera titulaire à ce titre d'aucune créance sur la Société Mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

PROCEDURE DE CONCILIATION

La société ENALIA CAPITAL a ouvert une procédure de conciliation le 7 mars 2023 suite aux difficultés rencontrées par la société ENR'CERT et afin de permettre au Groupe ENALIA de finaliser les accords avec les différents créanciers et de permettre l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire ainsi que le renforcement des fonds propres.
Cette procédure prendra fin le 7 août prochain

DEPRECIATION TITRES GROUPE ENR'CERT ET MAXIMAC

Une provision d'un montant de 100 millions d'euros portant sur les titres de GROUPE ENR'CERT a été constituée au regard des accords inclus dans le projet de protocole de conciliation incluant un apport en fonds propres d'un nouvel actionnaire et permettant notamment à ENR'CERT, filiale principale de GROUPE ENR'CERT de poursuivre son activité.
La valeur des titres de MAXIMAC n'est pas remise en cause au regard de l'activité d'ABOKINE.

EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les actionnaires d'ENALIA CAPITAL ont renoncé aux intérêts relatifs à l'exercice 2022 au regard des difficultés économiques du Groupe ENALIA et plus précisément de la société ENR'CERT.
Aucun amortissement de l'emprunt obligataire n'a été effectué en 2022".

VAL AUDIT SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

ENALIA CAPITAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 39.189.326 €uros

Siège Social : 17, place des Reflets
92400 COURBEVOIE.

R.C.S. NANTERRE 882 698 400.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ENALIA CAPITAL

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE.

Nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

<u>* Accords de compensation de créances et de dettes en comptes courants entre la société ENALIA CAPITAL et ses filiales et sous-filiales.</u>

Nature et objet :
- Accords en date du 31 décembre 2022 entre la société ENALIA CAPITAL et ses filiales et sous-filiales ABOKINE, ALTO, ENR'CERT, GROUPE ENR'CERT, NEUTRALI et PASS RENOV, autorisant la cession au profit d'ENALIA CAPITAL des créances et dettes en comptes courant existant entre ses filiales et sous-filiales.

Modalités :

- Avec la société ALTO :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société ALTO, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société ALTO et les sociétés ENR'CERT, GROUPE ENR'CERT, NEUTRALI et PASS RENOV, à savoir :

. une dette vis-à-vis de la société ENR'CERT de 1 482 754,11 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société GROUPE ENR'CERT de 756 557,37 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société NEUTRALI de 229 690,72 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société PASS RENOV de 30 000 €uros.

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence d'augmenter la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société ALTO de 2 499 002,20 €uros, la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société ALTO passant de 740 000 €uros à 3 239 002,20 €uros au 31 décembre 2022.

- Avec la société ABOKINE :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société ABOKINE, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société ABOKINE et les sociétés ENR'CERT et GROUPE ENR'CERT, à savoir :

. une créance sur la société ENR'CERT de 1 714 802,74 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société GROUPE ENR'CERT de 3 000 000 €uros.

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence de diminuer la dette en compte courant de la société ENALIA CAPITAL vis-à-vis de la société ABOKINE de 1 285 197,25 €uros, la dette en compte courant de la société ENALIA CAPITAL vis-à-vis de la société ABOKINE passant de 5 593 590,95 €uros à 4 308 393,69 €uros au 31 décembre 2022.

- Avec la société ENR'CERT :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société ENR'CERT, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société ENR'CERT et les sociétés ALTO, ABOKINE, GROUPE ENR'CERT, NEUTRALI et PASS RENOV, à savoir :

. une créance sur la société ALTO de 1 482 754,11 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société ABOKINE de 1 714 802.74 €uros
. une créance sur la société GROUPE ENR'CERT de 18 004 470,28 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société NEUTRALI de 10 511 436,45 €uros,
. une créance sur la société PASS RENOV de 336 179,35 €uros,

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence d'augmenter la dette en compte courant de la société ENALIA CAPITAL vis-à-vis de la société ENR'CERT de 7 597 164,55 €uros, la dette en compte courant de la société ENALIA CAPITAL vis-à-vis de la société ENR'CERT passant de 25 336 436,96 €uros à 32 933 601,51 €uros au 31 décembre 2022.

- Avec la société GROUPE ENR'CERT :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société GROUPE ENR'CERT, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société GROUPE ENR'CERT et les sociétés ALTO, ABOKINE, ENR'CERT, NEUTRALI et PASS RENOV, à savoir :

. une créance sur la société ALTO de 756 557,37 €uros,
. une créance sur la société ABOKINE de 3 000 000 €uros
. une dette vis-à-vis de la société ENR'CERT de 18 004 470,28 €uros,
. une créance sur la société NEUTRALI de 133 906,22 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société PASS RENOV de 100 424,14 €uros,

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence d'augmenter la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société GROUPE ENR'CERT de 14 214 430,83 €uros, la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société GROUPE ENR'CERT passant de 73 397,81 €uros à 14 287 828,64 €uros au 31 décembre 2022.

- Avec la société NEUTRALI :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société NEUTRALI, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société NEUTRALI et les sociétés ALTO, ENR'CERT, GROUPE ENR'CERT et PASS RENOV, à savoir :

. une créance sur la société ALTO de 229 690,72 €uros,
. une créance sur la société ENR'CERT de 10 511 436,45 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société GROUPE ENR'CERT de 133 906,22 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société PASS RENOV de 64 804,61 €uros,

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence d'augmenter la dette en compte courant de la société ENALIA CAPITAL vis-à-vis de la société NEUTRALI de 10 542 416,34 €uros, la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société NEUTRALI de 359 400 €uros devenant une dette vis-à-vis de la société NEUTRALI de 10 183 016,34 €uros au 31 décembre 2022.

- Avec la société PASS RENOV :

- Cession, par compensation de comptes courants, à la société ENALIA CAPITAL, par la société PASS RENOV, des créances et dettes en comptes courants existant au 31 décembre 2022 entre la société PASS RENOV et les sociétés ALTO, ENR'CERT, GROUPE ENR'CERT et NEUTRALI, à savoir :

. une créance sur la société ALTO de 30 000 €uros,
. une dette vis-à-vis de la société ENR'CERT de 336 179,35 €uros,
. une créance sur la société GROUPE ENR'CERT de 100 424,14 €uros,
. une créance sur la société NEUTRALI de 64 804,61 €uros,

Ces cessions de comptes courants ont pour conséquence d'augmenter la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société PASS RENOV de 140 950,60 €uros, la créance en compte courant de la société ENALIA CAPITAL sur la société PASS RENOV passant de 60 000 €uros à 200 950,60 €uros au 31 décembre 2022.

* Renonciation aux intérêts de comptes courants entre la société ENALIA CAPITAL et ses filiales et sous-filiales.

Nature et objet :
- Selon la convention de trésorerie groupe en date du 31 octobre 2020, les avances en comptes courants entre la société ENALIA CAPITAL et ses filiales et sous-filiales sont rémunérées au taux d'intérêt annuel de 0,5%. En raison de la situation financière du groupe, il a été décidé de ne pas rémunérer les comptes courants intragroupe sur l'exercice 2022. Les sociétés concernées, outre ENALIA CAPITAL, sont les sociétés ALTO, ABOKINE, ENR'CERT, GROUPE ENR'CERT, NEUTRALI et PASS RENOV.

Modalités :
- La société n'a pas comptabilisé d'intérêts de comptes courants au titre de l'exercice.

* Renonciation par la société ONYX CAPITAL et Monsieur Gaëtan THORAVAL aux intérêts de l'emprunt obligataire émis par la société ENALIA CAPITAL.

Nature et objet :
- La société ENALIA CAPITAL a émis le 2 juillet 2020 un emprunt obligataire rémunéré au taux annuel de 5% jusqu'au 29 octobre 2020 puis au taux d'intérêt le plus élevé entre le taux d'intérêt maximum déductible de comptes courants d'associés et le taux Euribor 3 mois majoré d'un point. En raison de la situation financière de la société ENALIA CAPITAL, les obligataires, la société ONYX CAPITAL et Monsieur Gaëtan THORAVAL, ont renoncé à leur rémunération sur l'exercice 2022.

Modalités :
- La société n'a pas comptabilisé d'intérêts d'emprunt obligataire au titre de l'exercice.

* Refacturation d'honoraires de conciliation par la société ENALIA CAPITAL à la société ENR'CERT.

Nature et objet :
- Refacturation d'honoraires de conciliation pris en charges par la société ENALIA CAPITAL à la société ENR'CERT.

Modalités :
- Le montant des honoraires de conciliation refacturés par la société ENALIA CAPITAL à la société ENR'CERT s'élève à 177 516,28 € H.T. au titre de l'exercice.

Fait à Paris, le 4 octobre 2023.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social